

**CODE
NOIR**
LES RÉVOLTÉS
DU GAOULET

DOSSIER
PÉDAGOGIQUE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



initialstudio

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	PAGE 1
LE PODCAST DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES	PAGE 1
LE CONCOURS LA FLAMME DE L'ÉGALITÉ	PAGE 4
LES COULISSES : INTERVIEW DE MYRIAM COTTIAS ET VINCENT HAZARD	PAGE 7
CONTRIBUTION SCIENTIFIQUE PAR MYRIAM COTTIAS	PAGE 10
ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES	PAGE 12
RESSOURCES	PAGE 18

SITES WEB UTILES

- **Ecouter le podcast** [https://la1ere.francetvinfo.fr/programm
e-audio/code-noir-0bda7ae6-cdad-4f5d-
8f04-b121426fc239/](https://la1ere.francetvinfo.fr/programm
e-audio/code-noir-0bda7ae6-cdad-4f5d-
8f04-b121426fc239/)
- **Site internet du concours
La Flamme de l'égalité** <https://www.laflammedelegalite.org/>

Préambule

« Code Noir, les révoltés du Gaoulet » est **une fiction de Vincent Hazard, inspirée des travaux de l'historienne Myriam Cottias**, produite par Initial Studio avec la participation de France Télévisions, portail des Outre-mer.

En 6 épisodes, le podcast retrace **l'histoire d'une révolte d'esclaves en Martinique au XVIIIème siècle.**

Avec les voix de Lucien Jean-Baptiste, Judith Henry, Alex Descas, Steffy Glissant, Teddy Chawa.

Disponible en intégralité sur toutes les plateformes d'écoute.

Ce podcast a obtenu le [prix du podcast de fiction au Paris Podcast Festival 2024.](#)

Dans le cadre scolaire, nous conseillons son écoute et son étude **à partir de la 4ème**. Ce podcast aborde des sujets sensibles, nous préconisons **une première écoute par les enseignants**, qui pourront ensuite le proposer à leur discrétion aux élèves.

Le podcast dans les programmes scolaires

Le podcast « Code Noir, les révoltés du Gaoulet » peut servir de support pédagogique pour l'enseignement de l'histoire de l'esclavage, en particulier dans les disciplines d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (EMC). À ce titre, il s'inscrit dans plusieurs thématiques des programmes scolaires.

Collège - classe de 4ème

histoire-géographie

Thème 1 : Le XVIIIe siècle. Expansions, Lumières et révolutions

- Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux, traites négrières et esclavage au XVIIIe siècle

Thème 2 : L'Europe et le monde au XIXe siècle

- Conquêtes et sociétés coloniales

EMC

Thème 1 : Défendre les droits et les libertés

- L'État de droit et les libertés (droits fondamentaux, libertés individuelles et collectives [...])

Lycée - seconde générale et technologique

histoire-géographie

Thème 2 : XVe-XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle.

- L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde »

Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVIIe et XVIIIe siècles.

- Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres

EMC

Thème 1 : L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique

- L'égalité des citoyens devant la loi, garante des libertés et droits fondamentaux

Lycée - seconde professionnelle

histoire-géographie

Histoire : circulations, colonisations et révolutions (XVe-XVIIIe siècles).

Thème 1 : L'expansion du monde connu

Thème 2 : L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804)

EMC

Thème 1 : Droits, libertés et responsabilité

- L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique (égalité des citoyens devant la loi, garante des libertés et droits fondamentaux)

Lycée - première générale

histoire-géographie

Thème 2 : la France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848- 1871).

- La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

Thème 3 : la troisième république avant 1914 : un régime politique, un empire colonial.

- Métropole et colonies

EMC

Thème 1 : Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale

- Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT

Thème 2 : La République et la Nation

- Nationalité et citoyenneté (les questions mémorielles contribuent à une réflexion sur l'identité de la Nation [...])

Lycée - première technologique

histoire-géographie

Thème 2 : les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870.

- Politique et société en France sous la Deuxième République et le Second Empire

EMC

Thème 1 : Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale

- Racisme, antisémitisme, antisiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT

Thème 2 : La République et la Nation

- Nationalité et citoyenneté (les questions mémorielles contribuent à une réflexion sur l'identité de la Nation [...])

Lycée - première professionnelle

histoire-géographie

Histoire : États et sociétés en mutation (XIXe siècle – première moitié du XXe siècle).
Thème 1 : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIXe siècle – première moitié du XXe siècle)

EMC

Thème 1 : Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale

- Racisme, antisémitisme, antisiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT

Thème 2 : La République et la Nation

- Nationalité et citoyenneté (les questions mémorielles contribuent à une réflexion sur l'identité de la Nation [...])

Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

histoire-géographie

Histoire : La France depuis 1789 : de l'affirmation démocratique à la construction européenne.

Thème 1 : La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique (Révolution haïtienne, 1ère abolition de l'esclavage, rétablissement de l'esclavage, abolition définitive de l'esclavage et nouveaux libres)

Thème 1 : L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique

- L'égalité des citoyens devant la loi, garante des libertés et droits fondamentaux

Thème 5 : Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale

- Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT

Thème 6 : La République et la Nation

- Nationalité et citoyenneté (les questions mémorielles contribuent à une réflexion sur l'identité de la Nation [...])



Un concours sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage : La Flamme de l'égalité



Le concours scolaire « La Flamme de l'égalité » est un dispositif national sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage. Il s'adresse à tous les élèves, du CM1 à la Terminale, de tous les établissements publics ou privés (sous contrat d'association avec l'État) de France et à l'étranger (programmes homologués).

Créée en 2015 en réponse à l'article 2 de la loi Taubira (2001) qui préconise le renforcement des enseignements scolaires sur ces sujets, « La Flamme de l'égalité » vise à approfondir les connaissances des élèves sur l'histoire des traites, de l'esclavage colonial et de leurs abolitions, mieux saisir ses répercussions sur la société d'aujourd'hui avec ses héritages et interroger ses formes contemporaines qui en sont issues.

Il permet d'ouvrir les élèves à des notions plus larges et fondatrices de la République : la liberté, l'égalité entre les citoyens et citoyennes, la dignité de l'être humain et finalement, de s'engager dans un projet de classe luttant contre toute forme de discriminations.

Le concours « La Flamme de l'égalité » permet de compléter les questions contenues dans les programmes de l'hexagone, des outre-mers, de l'enseignement général comme professionnel, notamment en dépassant la perspective économique, politique et en permettant des approches multiples du phénomène de l'esclavage : sensibles, culturelles, etc. Il permet d'envisager l'histoire mondiale de l'esclavage.

Chaque année, une entrée spécifique dans le sujet est proposée. Pour la dixième session (2024-2025), les équipes pédagogiques sont invitées à mener un projet sur les différentes formes de résistance, des luttes abolitionnistes aux révoltes d'esclaves, dont la révolution d'Haïti est demeurée un symbole, en passant par d'autres moyens de contestation, sur la thématique « Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter ».

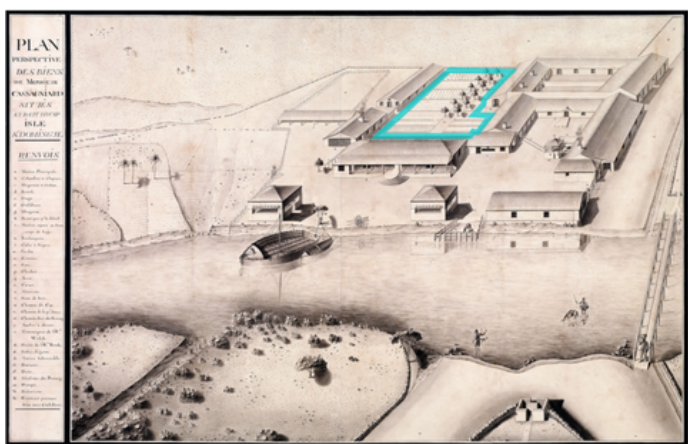
Sans nombre limite de participants, élèves et enseignants construisent ensemble un projet libre et créatif sous la forme d'expression de leur choix : essai, dossier, documentaire audiovisuel, production artistique (littéraire, graphique, plastique, théâtrale, cinématographique, chorégraphique, musicale, etc.), projet numérique (musée virtuel, carte interactive, livre numérique, etc.).



Chorégraphie « [Ne suis-je pas un homme, un frère ?](#) »
Élèves de CM1 de l'école du Roussillon (Académie de Limoges) - florilège 2023



Captation théâtrale « [On n'en veut plus !](#) »
Élèves du lycée Français International Louis Massigno, Bouskoura Ville Verte (Maroc) - florilège 2021



Carte interactive « [L'habitation Cassagniard](#) »
Élèves de 1ère du lycée Raynouard à Brignoles (Académie de Nice) - lauréats nationaux 2023



Vidéo « [Devenir libre : les mémoires de Samako](#) »
Élèves de 4ème du collège Salengro (Académie de Reims) - florilège 2020

La sélection des lauréats se fait à deux échelons, par l'intermédiaire des jurys académiques puis d'un jury national qui définit le palmarès final.

- Ils et elles en parlent

“Le concours s'inscrit parfaitement dans le cadre du parcours Citoyen et permet aux élèves d'être confrontés à un sujet sur la citoyenneté à une époque où les discriminations sont particulièrement fortes.”

“Merci de créer des concours projets comme la Flamme de l'égalité qui motivent les élèves et qui ont un impact dans leurs comportements, leur réussite et leur confiance. C'était très agréable d'avoir des élèves motivés et soudés pour la réalisation de ce projet.”

“C'est une occasion de travailler en petit groupe. Cet effectif permet des relations plus authentiques et laisse la place pour travailler plus finement sur les valeurs à faire passer.”

“Les réalisations rendent moins abstraites les notions vues en cours.”

“L'émulation a été à la fois saine et motivante pour les lycéens. Nombre d'entre eux se sont sentis concernés (par leurs connaissances, par leurs origines, par leur rapport en tant que consommateur à l'esclavage moderne).”

“Rapport professeur-parents amélioré (le spectacle a permis de faire venir de très nombreux parents, y compris certaines familles qui ne se déplacent pas pour les rendez-vous classiques).”

Entretenez la Flamme de l'égalité avec nous !

Informations et ressources sur :
<https://www.laflammedelegalite.org/>

Inscrivez-vous à notre newsletter :
<https://www.laflammedelegalite.org/contact>

« La Flamme de l'égalité » est un concours du ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec les ministères en charge de l'agriculture, des Outremer, la Délégation interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, coordonné par la fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement.

Les coulisses : interview de Myriam Cottias et Vincent Hazard

« Code Noir, les révoltés du Gaoulet » est une fiction de Vincent Hazard, inspirée des travaux de l'historienne Myriam Cottias. Au cours d'un entretien, tous deux ont répondu aux questions de Outre-mer La 1ère sur l'élaboration du podcast. L'interview complète [ici](#) (lien cliquable).

Comment évaluez-vous la vraisemblance de l'histoire racontée dans « Code Noir : les révoltés du Gaoulet » ?

Myriam Cottias : C'est tout le défi de passer d'un récit proprement historique, scientifique, donc qui est informé par des archives à la fiction. C'est la mise en histoire de ces archives-là, mais c'est aussi combler les silences des archives, faire un récit qui soit à la fois cohérent mais aussi qui reste dans des cadres de vraisemblance.

Qu'est-ce que vous êtes allé chercher dans les travaux de Myriam Cottias pour bâtir cette histoire ?

Vincent Hazard : C'était l'idée d'essayer de reconstruire quand même une réalité sociale et historique et principalement de ne pas faire de contresens. Et dans une deuxième étape, de bâtir un récit selon les codes du scénario avec mon expérience avant tout qui est de garder l'attention, de raconter une histoire et de combler des trous effectivement, en tout cas de s'emparer de zones qui sont, en l'état actuel, pas documentées et puis de laisser place à l'imagination tout en restant crédible.

Comment s'est opéré ce tandem, ce travail ensemble ?

Myriam Cottias : En tant qu'historien, et surtout avec la nouvelle historiographie, on va penser l'histoire « par le bas », à travers des personnages, c'est ce qui se fait pour l'histoire de l'esclavage depuis un certain nombre d'années – c'est ce qu'on appelle le *biographical turn*, repartir des biographies de personnes esclavisées.

L'affaire dite « du Gaoulet » a vraiment eu lieu. C'est une révolte qui s'est achevée sur 17 condamnations à mort, 11 condamnations à la torture. De quoi est-elle le nom ? Quelle est sa signification historique ?

Myriam Cottias : C'est le moment où les colons blancs deviennent numériquement moins importants que les esclavisés. On est dans une société qui compte entre 60 et 65% d'esclavisés, une proportion qui augmente jusqu'à 80% de la population de la Martinique en 1750. Donc le Gaoulet c'est ce moment de déséquilibre qui s'opère avec une terreur partagée : tout le monde a peur de tout le monde. Le pouvoir de mort est du côté du colon blanc, les sentences qui vont être données le montrent bien. Mais en même temps, les colons blancs ont aussi peur de cette population esclavisée qui est en train d'augmenter, qui arrive d'Afrique avec sa culture, ses religions, ses langues, avec peu de créolisation finalement au milieu du XVIIIème siècle.

Comment vous vous en êtes approprié pour justement raconter une fiction forte puissante et qui est intéressante ?

Vincent Hazard : Une fiction avant tout c'est des personnages forts qui sont dans des situations extraordinaires ou de tension. Là on est déjà dans un microcosme très particulier qui est ce monde esclavagiste mais en plus de ça un monde qui est en train d'évoluer.



C'est la mise en histoire des archives, mais c'est aussi combler leurs silences, faire un récit qui soit à la fois cohérent et qui reste dans des cadres de vraisemblance.



« Gaoulet », qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que ça veut dire ?

Myriam Cottias : Son origine est un peu obscure, il y a eu des discussions sur ce terme. Ce que disent les archives, c'est que c'est une cérémonie d'une société secrète qui s'exprime par une danse. Ce terme veut dire la confrontation. Ce qui est intéressant c'est qu'il va être utilisé ultérieurement, en 1717, quelques années après, pour une révolte cette fois-ci de colons blancs. D'un côté, on a un Gaoulet avec des esclaves, et de l'autre, on a un Gaoulet avec des colons. Mais c'est deux mouvements signifient le conflit et une société esclavagiste qui se referme sur elle-même, qui tout à coup cristallise, dont la structure se fige.

D'où viennent ces esclavisés de cette époque, vers 1710 ?

Vincent Hazard : Par rapport à ceux de la série, je me suis inspiré d'amis qui sont Ibos, donc actuellement au Nigéria. Et justement en me plongeant dans mes recherches, j'ai vu que c'était l'une des origines possibles. Connaissant moi-même des personnes, c'était plus facile ensuite de partir de là, mais aussi pour faire parler un peu de langue et de culture dedans, donc j'ai choisi cette ethnie.

On entend d'ailleurs la difficulté dans le podcast, dans le récit, d'introduire le créole, d'évoquer le problème de la langue. Ça a été compliqué pour vous à mettre en son ?

Vincent Hazard : En fait, j'avais quand même l'impression que c'était très important à montrer, notamment par rapport à la façon dont la société s'organisait pour les personnes esclavisées vu que, quand elles débarquaient, la plupart ne parlait pas la même langue. En même temps c'était une vraie gageure à l'audio puisqu'il faut que l'on puisse comprendre sans sous-titres, que les personnes ne parlent pas la même langue tout en restant compréhensible en français.

On a essayé de trouver des astuces en introduisant des mots, par exemple en ibo, langue native du Nigéria actuel.

Le dispositif narratif que vous avez installé ressemble beaucoup aux normes du conte antillais avec le conteur, les aller-retours avec le public. En quoi est-il parlant, adapté et pertinent pour raconter cette histoire-là ?

Vincent Hazard : Tous les personnages doivent être incarnés, la voix off c'est un moyen classique en fiction audio pour justement apporter le récit, des détails culturels qu'on n'a pas forcément ; ça paraissait naturel de l'incarner dans un conteur.

Vous mettez en place plusieurs destins d'esclaves, à la fois différents et complémentaires. Dans le détail par exemple, le personnage de Titus nous intéresse beaucoup : il est fidèle au maître, il est ambivalent, on ne sait pas bien où le situer. De quoi est-il le portrait ?

Vincent Hazard : Dans l'idée d'humaniser, de rendre complexes ces personnes, c'était de les incarner aussi avec toutes leurs contradictions.

“ Le système de l'esclavage est un système qui pervertit l'être humain et qui est extrêmement complexe et induit des relations complexes. ”

Est-ce que Titus est la figure du contre-maître qu'on rencontre dans la littérature antillaise et même dans le parler aux Antilles ?

Myriam Cottias : Le système de l'esclavage est un système qui pervertit l'être humain et qui est extrêmement complexe, qui induit des relations toutes aussi complexes. On est dans des sociétés de violence, de domination, ce qui fait qu'on est dans des stratégies de survie en permanence parce que le système détruit. Il y a des moments où on peut le faire, et d'autres où on ne peut le faire.

Pour votre personnage féminin, Jeanne, jeune femme violée par son maître, Braguin : pure intrigue ou message quant à la situation des femmes sous l'esclavage ?

Vincent Hazard : On imagine bien que la situation des femmes était, comme à chaque fois finalement, plus précaire que celle des hommes et donc qu'elles étaient des cibles particulières. Ça m'a paru important de « traiter le sujet » et de ne pas minorer les choses, de confronter les actes, de les mettre en scène sans complaisance ni vulgarité.

Elle apprend à lire un peu par accident : est-ce que ça c'est de la fiction ou est-ce que certaines personnes esclavisées arrivaient à acquérir une éducation ?

Myriam Cottias : On a des documents qui attestent par exemple, que lorsque la déclaration de l'Homme et du Citoyen de 1789 arrive aux Antilles, il y a des

esclavisé-es instruit-es qui le lisent sur les plantations. Nous ne sommes pas dans un monde totalement illettré, il y a des passeurs.

Soeur Camille apprend à lire et à écrire à Jeanne. Elle a un rôle un peu paradoxal : on voit qu'elle veut éduquer mais finalement est-ce qu'elle fait ça par humanisme ou par souci d'évangélisation ?

Vincent Hazard : Pour tous les êtres humains, blancs comme noirs, confrontés à ce système et pour y survivre, il y a un degré de compromission, évidemment plus compliqué pour les uns ou pour les autres. Pour les religieuses, comme soeur Camille le dit dans la fiction, elles ne sont pas là finalement pour évangéliser ces âmes malgré les ordonnances du Pape.

Myriam Cottias : L'église catholique, que ce soient les prêtres ou les communautés religieuses, ont bien sûr des esclaves qui produisent des biens pour elles et il n'y a pas de contestation ouverte, de la part de l'église catholique, de l'esclavage.

Cependant, il y a des prêtres ou des sœurs, qui ont pris le parti inverse, de critiquer l'esclavage, d'avoir des œuvres communes en faveur des esclavisé-es.

Maître Braguin règne à coups d'exécutions pour l'exemple, dispose des jeunes filles comme il veut. Est-ce une caricature ou un profil là aussi, d'une réalité ?

Vincent Hazard : Pour moi c'est comme ça que je les imaginai, de ce que j'ai pu voir et lire, c'était difficile d'en faire des personnages plus sympathiques.

Myriam Cottias : Mais la relation esclavagiste une fois encore, du fait de placer des personnes en position d'autorité absolue sur d'autres, fait émerger toute la perversité qui

peut exister chez un être humain. Et la perversité mêlée à cette position de pouvoir permet d'avoir le droit de vie ou de mort sur une personne surtout quand c'est entériné

par la loi et par le Code Noir par exemple.

Il y a aussi quelque chose de surprenant vu de l'extérieur, ce sont ces rassemblements qui sont rendus possibles, ces réunions, avec un général, avec des cérémonies, avec des colliers, c'est une réalité ?

Myriam Cottias : Il y avait des sociétés secrètes qui existaient, qui étaient soit du fait des marron·nes dans les mornes, mais même aux marges des plantations comme ici. Il y a une dimension religieuse extrêmement forte, on est vraiment dans l'émanation d'une culture qui vient d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale.

L'acceptation de la servitude s'est toujours accompagnée d'une forme de résistance ?

Myriam Cottias : Absolument, ça c'est incontestable, au moment où démarre le système de l'esclavage démarre la résistance, le marronnage, la volonté d'échapper à un système qui oppresse, on ne peut pas penser l'un sans l'autre.

Au moment où démarre le système de l'esclavage démarre la résistance, [...] on ne peut pas penser l'un sans l'autre.

Contribution scientifique par Myriam Cottias



Myriam Cottias est la directrice du Centre International de Recherches sur les esclavages et post-esclavages - CIRESC, spécialiste de l'esclavage dans l'espace caribéen.

Historienne, directrice de recherche au CNRS, coordinatrice du programme de l'Agence Nationale de la Recherche « Réparations, compensations et indemnités au titre de l'esclavage (Europe-Amériques-Afrique) (XIXe-XXIe) », et ancienne présidente du Comité National pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage - CNMHE, elle est également présidente du comité scientifique du programme la Route des personnes mises en esclavage de l'Unesco.

Le podcast « Code Noir, les révoltés du Gaoulet », a bénéficié de son expertise scientifique et de son travail sur les archives afin de valoriser la recherche historique par la fiction.

Les formes de marronage dans les Antilles françaises au XVIIIe siècle. L'exemple de la Martinique.

Le marronage en Martinique n'a pas pris la forme de celui qu'il a eu en Jamaïque, à Saint-Domingue ou en Guyane où les montagnes et la végétation touffues ont permis à des groupes de marrons - ce mot tiré du castillan, *cimarrón*, désigne celui ou celle qui s'échappe du système de vie dans lequel il est mis - de s'installer durablement, de se constituer en opposants radicaux au système de l'esclavage et ainsi de négocier avec les autorités coloniales des pactes de non-agression. En 1739-1740, par exemple, le gouverneur britannique signe un traité avec les marrons de la Jamaïque qui reconnaît leur autonomie, leur garantit des terres contre la promesse de ne plus favoriser l'évasion des esclaves des plantations.

En Martinique, ce « grand marronage » a été moins important et moins définitif tout au long de la période esclavagiste. En 1710, au moment de l'affaire du Gaoulet, 4% des esclavisés de la colonie de la Martinique sont recensés comme marrons dans les archives. Cela signifie qu'ils ont été déclarés par leurs maîtres qui ne comptent plus sur leur retour sur les plantations, auprès de l'administration coloniale mais ce chiffre est sans doute sous-estimé. Les documents révèlent que ces grands marrons appartiennent à des propriétaires situés dans le bourg de Saint-Pierre, pour 5% d'entre eux, majoritairement des hommes pour environ 60%. Ils sont principalement créoles, à savoir nés dans la colonie.

Cependant, à la Martinique, le « petit marronage » a été plus largement pratiqué par les esclavisés et il fait entièrement partie du système esclavagiste. Il s'agit de départs pour une durée plus ou moins longue de l'habitation - c'est-à-dire de la plantation. Ils expriment la résistance et la contestation des esclavisés par rapport à leurs conditions d'existence, à la violence qu'ils et elles subissent, mais aussi leurs intérêts (aller retrouver de la famille sur une autre habitation, poursuivre une relation amoureuse...). Il symbolise un espace de liberté au sein du système servile. Ce petit marronage, très fréquent, n'est pas enregistré par l'administration coloniale mais conduit à des sanctions lourdes, administrées par les propriétaires. En 1783, « l'esclave trouvé sur une habitation étrangère sans permission de son maître sera châtié de 15 coups de fouet ».

L'affaire du Gaoulet combine le grand marronage et le petit marronage ainsi que le révèlent les interrogatoires qui ont été menés en 1710 et en 1711. Ils sont exceptionnels car il n'en n'existe pas d'autres aussi détaillés dans les archives. Cette affaire correspond à une augmentation de nombre de marrons en Martinique, entre 500 et 600 alors que le nombre de captifs et de captives africain·es déporté·es par la traite double quasiment. La société coloniale, d'une part, s'installe avec l'exploitation des terres pour la production de cacao, de tabac et de sucre par des esclavisé·es et la nécessité de trouver de nouvelles terres, parfois occupées par des marron·nes ; d'autre part, cette installation repose sur un équilibre de la terreur avec la violence esclavagiste et la réponse des esclavisé·es par des pillages d'habitation et des meurtres de maîtres. La pression du groupe des marron·nes sur l'ordre colonial s'intensifie selon les autorités, et, en réponse celles-ci décident, en 1709, l'organisation de deux chasses annuelles pour les capturer ainsi que de la distribution d'armes aux habitants.

C'est à la faveur d'une de ces chasses qu'une conspiration d'esclaves est découverte. Les témoignages sur l'organisation culturelle et culturelle qui sont contenus dans les archives sont intéressants mais les conséquences qui en sont tirées sont lourdes. Le Conseil souverain de la Martinique qui est une cour de justice, prononce 17 condamnations à mort, l'un des marrons est brûlé vif, 9 sont battus à mort, 7 sont pendus. 11 esclaves assistent au supplice, ils sont fouettés et marqués d'une fleur de lys au front... Ces condamnations sont prononcées sans que le projet d'assassinat de tous les Blancs dont on accuse les prisonniers, n'ait été attesté. La justice esclavagiste exerce à cette occasion et sans discernement une extrême violence pour, sans doute, contenir toute velléité de rébellion dans le futur. Mais l'histoire a montré que cela n'a pas été suffisant pour étouffer la volonté de liberté des esclavisé·es.



Activités pédagogiques

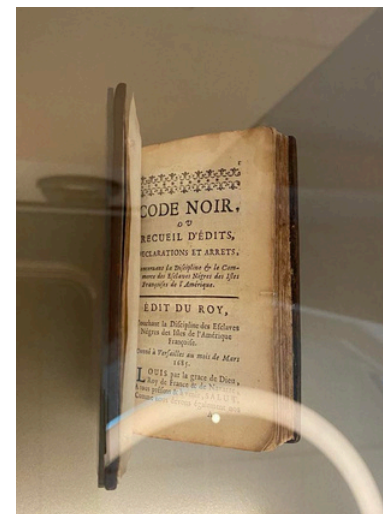
Éléments de cadrage : repères historiques de l'esclavage en Martinique

1. Avant l'esclavage : la Martinique pré-coloniale

- **1499** : L'île est découverte par l'explorateur espagnol Alonso de Ojeda. Elle est habitée par les Amérindiens (Arawaks) qui la prénomment « Madinina » et y ont développé une culture agricole et spirituelle.
- Les explorateurs espagnols exploitent l'île brièvement avant que les Français n'y établissent leur domination en **1635**, sous l'égide de la Compagnie des îles d'Amérique, marquée par l'installation de colons et engendrant des conflits violents avec les Amérindiens, menant à leur expulsion.

2. L'économie sucrière et la traite négrière

- **XVII^{ème} siècle** : La canne à sucre devient la principale production de l'île, transformant l'économie et nécessitant une main d'oeuvre massive. La traite négrière atlantique devient essentielle pour répondre aux besoins des plantations sucrières.
- Traite négrière : Au total, ce sont plus de **215 000** Africains qui ont été déportés en Martinique pour être réduits en esclavage. Les esclaves subissent un système cruel basé sur la terreur, détaillé dans le Code Noir de **1685**, qui leur refuse tout droit humain et les considère comme propriété, tout en les maintenant pénalement responsables. Ils sont soumis au maître, à l'humiliation et aux souffrances physiques et psychologiques.
- Conditions de vie : Les esclavisé-es travaillent dans des habitations, logent dans des cases insalubres et souffrent d'une mortalité élevée due à des conditions de travail extrêmes.



Recueil du Code Noir, exemplaire de l'exposition permanente au Musée national de l'histoire de l'immigration

3. Réformes et résistances

- **1794** : Une première abolition de l'esclavage par la Convention est adoptée, mais non appliquée en Martinique, livrée par les colons aux Anglais à cette époque. Après le soulèvement des esclaves de Saint-Domingue en 1792 et une abolition locale en 1793, d'autres révoltes ont été régulières tout comme le marronage (fuite individuelle ou collective des esclaves) de durée différente, courte ou définitive, vers des zones reculées.
- **1830-1845** : La crise économique et les continuelles révoltes ébranlent le système esclavagiste. En 1845 sont introduites diverses réformes, dont les lois dites de Mackau, garantissant des droits limités comme l'instruction et le rachat forcé.
- **1848** : La révolution de février et le décret de Schœlcher abolissent définitivement l'esclavage, le 27 avril 1848. En Martinique, un soulèvement accélère l'application officielle du décret, prévue initialement en juin, dès le **23 mai**.

4. Héritages et mémoires

- De l'esclavage, la Martinique (et les Antilles francophones en général) a donné naissance à une société inédite, la société créole, se caractérisant par une culture constituée d'une langue, de croyances populaires et de pratiques religieuses, de traditions culinaires et festives, toutes issues de cette interaction forcée entre cultures africaines, européennes et caribéennes.
- Commémoration : Chaque **22 mai**, jour du soulèvement des esclaves, les Martiniquais honorent leurs ancêtres et célèbrent l'abolition. En **2001**, la France reconnaît l'esclavage comme un crime contre l'humanité grâce à la loi Taubira.

Éléments de cadrage : « Résister à l'esclavage »

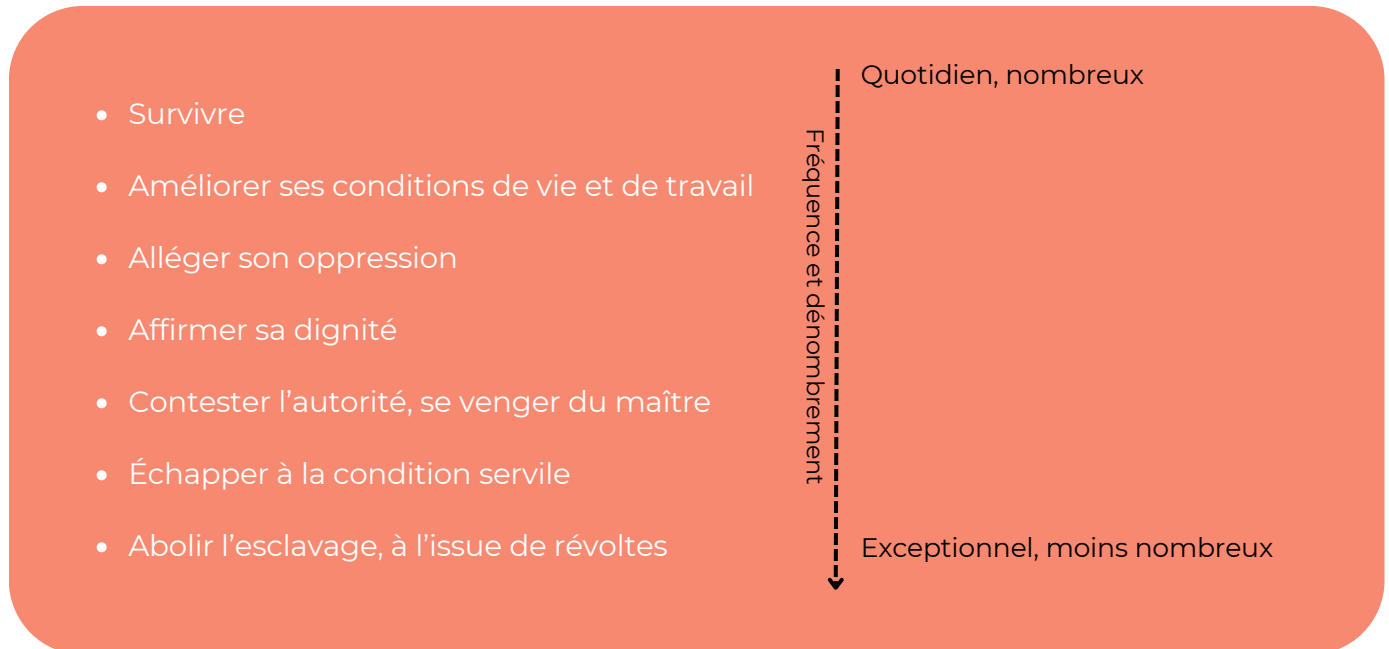
« Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter » est la thématique retenue pour les 9ème (2023-2024) et 10ème (2024-2025) sessions du concours scolaire La Flamme de l'égalité.

De tous temps et en tous lieux, l'esclavage a suscité des résistances, chez les personnes en servitude qui tentaient d'échapper à leur condition, mais aussi chez les personnes libres qui dénonçaient cette pratique. Pour répondre à la violence de leur condition de « bien meuble » et faire reconnaître leur statut d'humains dans les sociétés coloniales, hommes et femmes en esclavage ont utilisé des modalités de résistance très diverses. Pour supprimer l'esclavage, hommes et femmes libres se sont organisés et mobilisés dans le monde entier, notamment à Saint-Domingue avec le soulèvement des esclaves à partir de 1792 qui conduit à l'abolition de l'esclavage dans la colonie et la constitution de la première république noire en Haïti, en 1804. En 1888, le Brésil est le dernier pays à abolir l'esclavage.

Les actes de résistances ont été multiples, avec des rythmes différents, des dimensions individuelles ou collectives.

Ils comprennent : les révoltes et les conspirations ; la fuite, faire communauté marronne ; les affrontements verbaux jusqu'aux attaques physiques des maîtres ; le vol ; le refus de travailler, de se soumettre et le sabotage ; la mutilation, le suicide, l'avortement ou l'infanticide ; la formation de cultures autonomes ; le recours à des procès ; le rachat de la liberté.

Mais dans quel but les esclavisés résistaient-ils ?



Le grand marronage (marronage définitif) ou les révoltes armées concernent finalement peu d'individus. En effet, résister par la violence au puissant système esclavagiste, établi et encadré, sous-tend la plupart du temps un choix entre la vie et la mort. Dans cet équilibre de terreur, la majorité des esclavisé-es choisissent d'autres stratagèmes de résistance pour retrouver leur dignité et leur identité.

« Profils d'esclavisé-es »

À partir de votre écoute des épisodes, dressez les différents profils d'esclavisé-es en complétant les champs. Vous pouvez partir de la liste indicative ci-après* mais aussi de vos propres analyses. Appuyez-vous sur l'interview de Myriam Cottias et de Vincent Hazard pour apporter de la nuance à vos propos.

Chacun de vos choix doit pouvoir être argumenté lors de l'évaluation collective en classe.

Lieux de labeur	Caractéristiques, personnalités	Actes de résistance
Travail aux champs, travail en cuisine, marchand·e en ville, nourrice, travail au moulin, ouvrier·e spécialisé·e, contre-maître	Curieux·se, impulsif·ve, hypocrite, instruit·e, craintif·ve, versatile, déterminé·e, rebelle, opportuniste, naïf·ve, indécis·e, égocentrique, fidèle	Refus de reconnaître son nom d'esclave, sabotage des récoltes, tentative de suicide, marronnage, participation au Gaoulet, infanticide, planification d'une révolte, empoisonnement du maître

*Attention, toutes les options ne sont pas forcément à utiliser.



Lieu(x) de labeur :

Caractéristiques, personnalité :

Acte(s) de résistance :



Lieu(x) de labeur :

Caractéristiques, personnalité :

Acte(s) de résistance :



Lieu(x) de labeur :

Caractéristiques, personnalité :

Acte(s) de résistance :



Lieu(x) de labeur :

Caractéristiques, personnalité :

Acte(s) de résistance :



Lieu(x) de labeur :

Caractéristiques, personnalité :

Acte(s) de résistance :

Questions

Pourquoi le phénomène du marronage est-il un problème pour les maîtres esclavagistes ?

Comment les maîtres réagissent-ils face au marronage ? Quelles sont les punitions prévues par la loi ?

Qui participent aux réunions du Gaoulet ? Pourquoi ?

Comment s'organise la révolte du Gaoulet ? Qui l'impulse et pourquoi ? Qui s'y oppose ?

Comment est décidé le sort des révoltés du Gaoulet ? Quelles sont les condamnations ?

Pour aller plus loin

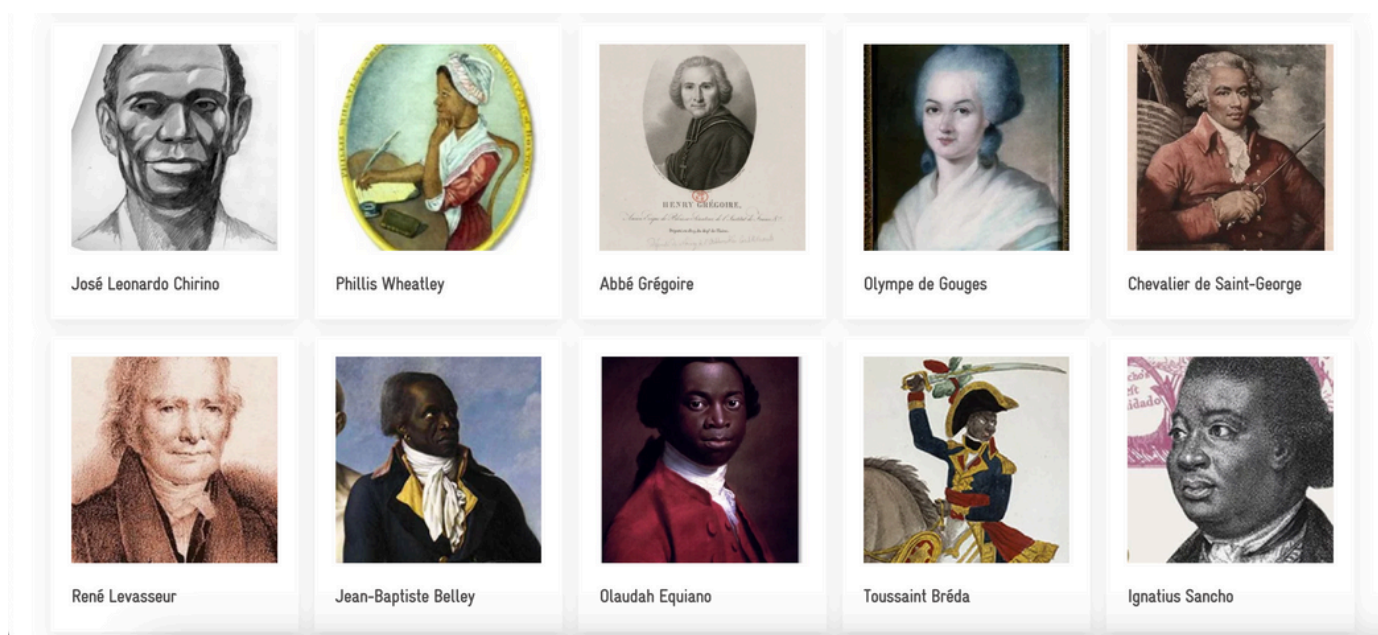
À partir de votre écoute et de l'interview de Myriam Cottias et de Vincent Hazard, imaginez (et si possible, enregistrez) un septième épisode du podcast « Code Noir, les révoltés du Gaoulet », au choix sur :

- Le voyage et l'arrivée présumée d'Amadi dans un autre pays ou une autre colonie ;
- Le retour de soeur Camille en métropole ;
- L'avenir de Jeanne après l'assassinat de Braguin ;
- La suite pour Michau après le meurtre de Titus.

Poursuivre la lutte ailleurs, rejoindre une autre révolte, témoigner de la vie des esclavisé-es devant les abolitionnistes de la métropole, ou bien plutôt se faire discret-e, vivre reculé-e et caché-e, se faire pourchassé-e ou capturé-e... Laissez libre cours à votre imagination !

Rédigez la narration du point de vue du conteur, mais aussi les éventuels dialogues, tout en précisant le cadre spatio-temporel de l'action.

Soyez attentifs à la vraisemblance de vos propositions. Pour vous aidez, vous pouvez vous appuyer sur des documents d'archives (services d'archives départementales, archives nationales, archives nationales d'Outre-mer) et des [biographies de résistant-es à l'esclavage](#) (lien cliquable).



Les « parcours de vie », disponibles sur le site du concours « La Flamme de l'égalité » : <https://www.laflammedelegalite.org/reperes-historiques/parcours-de-vie>

Ressources

Les travaux historiographiques sur l'affaire du Gaoulet exploités dans le cadre du podcast « Code Noir, les révoltés du Gaoulet » sont en partie réalisés à partir de **documents d'archives**, et plus précisément des **retranscriptions d'interrogatoires** dans le cadre des procès des membres du Gaoulet.

Ces documents, conservés aux **Archives Nationales d'Outre-mer (ANOM)**, sont pour certains disponibles en consultation libre sur Gallica.

- [Interrogatoire de Laurence, septembre 1711](#). ANOM. Collection Moreau de Saint-Méry, F3/26, pages 400 à 403.
 - [Interrogatoire de Marguerite, septembre 1711](#). ANOM. Collection Moreau de Saint-Méry, F3/26, pages 404 à 405.
 - [Interrogatoire de Jeannot, septembre 1711](#). ANOM, Collection Moreau de Saint-Méry, F3/26, pages 406 à 408.
 - [Interrogatoire de Magdaleine, septembre 1711](#). ANOM. Collection Moreau de Saint-Méry, F3/26, pages 410 à 411.
 - [Interrogatoire de Michau, septembre 1711](#). ANOM. Collection Moreau de Saint-Méry, F3/26, pages 412 à 416.
 - [2ème interrogatoire de Michau, octobre 1711](#). ANOM. Collection Moreau de Saint-Méry, F3/26, pages 422 à 423.
 - [Confrontation de Michau et de Lucas, octobre 1711](#). ANOM. Collection Moreau de Saint-Méry, F3/26, pages 424 à 425.
 - [Interrogatoire de Sieur Deloré, octobre 1711](#), ANOM. Collection Moreau de Saint-Méry, F3/26, pages 426 à 428.
 - [Conclusions définitives du procureur du Roi, 30 octobre 1711](#). ANOM. Collection Moreau de Saint-Méry, F3/26, pages 430 à 431.
- « Voix d'esclaves. Antilles, Guyane et Louisiane française, XVIIIe-XIXe siècles » sous la direction de Dominique Rogers, Paris : Karthala, Esclavages documents, 2015.

Écouter le podcast



<https://www.laflammedelegalite.org/>

flammedelegalite@ligueparis.org

01 80 05 33 30

S'abonner à la newsletter



 initialstudio

 1